

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES. INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces	la ligne	20
Réclames	—	30
Faits divers	—	75

RESERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux: 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 22 DÉCEMBRE

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Observations de M. DAVY

Opticien, place de la Bilange, 25
SAUMUR.

Heures.	Baromètre.	Thermomètre.
Hier soir, à 5 h.		+ 5°
Ce matin, à 8 h.		+ 3°
Midi,	756 ^{m/m}	+ 5°
Hausse	" ^{m/m}	
Baisse	" ^{m/m}	
Température minima de la nuit		— 1°

M. Jules Delahaye

Quelques impatients voulaient, avant-hier encore, mettre en demeure M. Delahaye d'avoir à citer les noms des vendus, déclarant que sa déposition n'avait « rien donné »; ils lui reprochaient même d'être absent depuis mardi, tandis que l'enquête a besoin de lui.

Ce n'est certes pas l'impression que nous avons relevée dans le public, dit le *Figaro*.

C'est à M. Delahaye que l'on attribue au contraire assez légitimement le soudain désir de lumière qui a envahi la Chambre et le gouvernement.

Le 23 novembre, au lendemain du jour où la Commission d'enquête est nommée sur sa demande, le député de Chinon expose en termes très fermes, très simples et très nets, le programme dont les enquêteurs doivent se préoccuper avant tout.

Il leur dévoile d'abord le rôle du baron de Reinach auprès du Parlement.

Il leur recommande de feuilleter les livres de la maison Thierrée et C^{ie}, maison de coulisse où le baron faisait la plus grosse partie de ses affaires.

« Vous trouverez chez M. Thierrée des chèques dont les bénéficiaires apparents seront des hommes de paille: vous manderez ces hommes de paille (valet de chambre, bottier, garçon de bureau ou ami), et vous les prierez d'établir la contre-partie des services rendus pour expliquer de pareils dons, etc.

» Quand vous aurez vu les chèques, il sera nécessaire de rechercher les talons de ces chèques.

» Vous offrirez ensuite un sauf-conduit à M. Arton; sa déposition vous révélera d'autres faits non moins intéressants.

» Enfin vous entendrez M. Floquet et vous lui poserez les questions que je vous indique: vous enregistrerez ses réponses.

» Quand vous aurez procédé à ces différentes opérations, vous aurez fait la lumière et les administrateurs de Panama vous paraîtront, comme à moi, peut-être plus dignes de pitié que de colère.

Le sauf-conduit Artan et la comparaison de M. Floquet manquent encore: mais tout le reste du programme a été suivi, les choses se sont passées comme il l'avait indiqué, et les résultats en ont été supérieurs encore à l'attente de M. Delahaye.

Le rôle de M. de Reinach dans le Parlement, la Commission d'enquête le connaît.

Les chèques Thierrée, ou les a saisis; les hommes de paille, on les a questionnés, et les talons de leurs chèques nous valent maintenant ces poursuites incroyables dont l'Europe entière s'entretient aujourd'hui.

En outre, un procureur général a été amené à donner sa démission, un cabinet a été renversé, deux ministres qui faisaient partie de ce cabinet et qui n'en étaient ni les moins influents ni les moins considérés sont marqués de suspicion par la République elle-même.

Tout cela en moins d'un mois. Et le ministre Ribot qui a remplacé le ministère Loubet semble mortellement frappé, prouvant chaque jour par les actes qui démentent ses décisions de la veille qu'il ne sait ni ce qu'il veut, ni qui il frappe, ni où il va.

C'est la Commission d'enquête qui gouverne le cabinet: et c'est M. Delahaye qui guide les enquêteurs.

La Commission d'enquête vient d'être informée qu'un copie-lettres du baron de Reinach, contenant de graves indications, venait d'être retrouvé à la levée des scellés.

Ce document démontrerait l'encaissement d'un chèque de 600,000 francs par un ancien ministre.

Le bruit courait hier soir que quinze autres députés seraient compromis et qu'aujourd'hui le parlement serait saisi d'une nouvelle demande de suspension de l'immunité parlementaire.

LES POURSUITES AU SÉNAT

La Commission relative aux poursuites s'est réunie hier avant la séance, sous la présidence de M. Krantz.

Elle a entendu la lecture du rapport de M. Griffe; elle l'a approuvé.

En séance, M. Thévenet demande la parole pour un fait personnel. Il proteste avec indignation contre l'accusation dont il est l'objet. Il dit qu'il n'a jamais touché un centime de Panama.

M. Griffe dépose et lit le rapport sur les poursuites. La Commission, dit-il, n'avait pas à examiner si les allégations sont justifiées. C'est l'affaire de la justice. La Commission, pensant que cette demande est inspirée juridiquement par le désir de faire la lumière, propose de voter les poursuites.

Le rapport sera imprimé et distribué aujourd'hui.

On dit qu'à la Commission sénatoriale des poursuites on a été surpris de voir que certains noms qui ont été souvent prononcés ne se trouvaient pas parmi les cinq. Il a été décidé que des explications seraient demandées au garde des sceaux, et que, s'il ne s'expliquait pas nettement, on déposerait une proposition tendant à impliquer dans les poursuites les personnages que le gouvernement semble vouloir écarter.

Avant-hier le *Temps*, hier la *Petite République* nommant les cinq députés et les cinq sénateurs pourvus parmi lesquels il se trouve cinq anciens ministres, désignent M. Dugué de

la Fauconnerie comme député « de la droite. »

L'*Intransigeant* va plus loin, il appelle M. Dugué de la Fauconnerie: « député monarchiste. »

Une rectification est nécessaire. La plaisanterie est trop forte.

M. Dugué de la Fauconnerie fut un Gambettiste très ardent. M. Dugué de la Fauconnerie fut un boulangiste très actif.

M. Dugué de la Fauconnerie a été et est encore un républicain qui s'est rallié bruyamment à la République.

Les cinq députés et sénateurs sont donc tous républicains.

M. Henri Rochefort, directeur de l'*Intransigeant*, le sait bien puisque M. Dugué de la Fauconnerie et lui ont fait la campagne boulangiste comme compères et compagnons.

Un joli mot qu'un farouche radical a laissé tomber avant-hier:

« — Si demain le cabinet ne trouve pas au moins trois députés de la droite à poursuivre, il est perdu. »

On ne veut pas que les républicains seuls soient compromis.

C'est une bien belle chose que la justice ainsi comprise.

INFORMATIONS

M. FLOQUET ET M. BOURGEOIS

La *Cocarde* publie *in extenso* la déposition de son directeur devant la Commission d'enquête. Il accuse formellement M. Floquet d'avoir fait toucher pour la campagne électorale contre le boulangisme et pour sauver la République, 300,000 francs. Fait connu de M. Bourgeois, alors sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur.

M. Ducret, dans sa déposition, fournit tous les témoignages destinés à prouver ses dires.

LES PERQUISITIONS

La *Petite République* assure que plusieurs commissaires ont été mandés à la Préfecture de police où ils ont reçu des missions confidentielles.

De nombreuses perquisitions auraient lieu chez des personnages importants et seraient suivies d'arrestations d'une importance capitale.

UNE NOUVELLE AFFAIRE

Certaines dépositions devant la Commission d'enquête ont mis en lumière une affaire de 500,000 francs sur lesquels les administrateurs du Panama vont avoir à s'expliquer.

A un jour fixé, sur des ordres supérieurs, le caissier de la Compagnie de Panama a eu 500,000 fr. dans sa caisse en billets de banque. Cette somme, il l'a donnée à un inconnu sur une pièce de comptabilité spéciale, en dehors de tous les usages de l'administration. L'identité du bénéficiaire n'a été constatée que par la présence d'un personnage officiel de la Compagnie.

MM. Hyeronimus, chef de la comptabilité, et Reignier, caissier du Panama, interrogés à ce sujet par la Commission d'enquête, ont déclaré que l'affaire remontait à quatre ans et

que leurs souvenirs n'étaient pas assez précis pour leur permettre de citer des noms.

Il y a donc là un mystère à pénétrer. Quel est le bénéficiaire des 500,000 fr. ?

RETOUR DE M. COTTU

M. Cottu, que l'on attendait vainement depuis dimanche, s'est présenté mardi matin à 10 heures au Palais de Justice chez le juge d'instruction Franqueville. M. Franqueville n'était pas encore arrivé. Le garçon de bureau lui a conseillé d'aller au parquet, mais le bureau du procureur, M. Roulier, était fermé. En désespoir de cause, M. Cottu est allé à la Sûreté. Là, on l'a engagé à aller chez le commissaire Touny. M. Touny était lui aussi absent. M. Cochefort a prié le prisonnier d'attendre dans son cabinet. M. Touny est allé triomphant annoncer la nouvelle au préfet de police.

Enfin, à midi et demi, M. Touny est arrivé tout essouffé, et, après un court interrogatoire, a fait transférer M. Cottu à Mazas.

On voit que, malgré le luxe de perquisitions déployé par la garde des sceaux, il n'est pas facile de se faire arrêter à Paris sous le ministère Bourgeois.

M. EIFFEL N'EST PAS PARTI

Le bruit avait couru que M. Eiffel, qui avait retiré samedi 6 millions de la Banque de France, s'était enfui à l'étranger.

M. Eiffel est allé au Palais pour démentir cette nouvelle.

LES DUELS

Les témoins de M. Déroulède refusent d'accepter le duel au pistolet, alors que M. Déroulède est l'offensé.

Ils rappellent que dans le duel du général Boulanger avec M. Floquet, celui-ci a été considéré comme l'offensé par le fait du *démenti* du général.

Les négociations sont donc suspendues et le duel remis.

MM. Georges Perrin et Boissy d'Anglas, témoins de M. Clémenceau, et MM. Goussot et Argeliès, témoins de M. Millevoye, se sont réunis au sujet de l'incident qui a eu lieu à la séance d'avant-hier. Ils ont reconnu qu'il y avait lieu d'ajourner le règlement de l'incident Clémenceau-Millevoye, jusqu'à la solution définitive de l'affaire entre MM. Clémenceau et Déroulède.

M. ANDRIEUX

Les journaux publient de nombreuses interviews de M. Andrieux, desquelles il résulte que M. Andrieux estime que le moment est venu pour lui de rentrer sur la scène politique, afin de réclamer la révision de la Constitution et de combattre les opportunistes.

CONFÉRENCE INTERDITE

M. Guillemet, député de la Vendée, membre de la Commission d'enquête, rapporteur du projet de loi sur la suppression des octrois, était parti samedi en compagnie de MM. Guillaumou et Bérard, députés du Rhône, pour faire, à Lyon, une conférence sur la suppression des octrois. La conférence n'a pas eu

lieu parce que le maire de Lyon a jugé nécessaire de prévenir le conférencier et ses amis que, vu l'état d'esprit de la population envers les membres du Parlement, une manifestation était à craindre.

DRUMONT DÉPUTÉ

M. Drumont va peut-être entrer au Palais-Bourbon dès les premiers jours de l'année prochaine. Sa candidature vient d'être lancée, en effet, à Dijon, pour le siège laissé vacant par la mort de M. Bargy.

Le directeur de la *Libre Parole* sera soutenu, déclare un journal de ce département, par l'unanimité des socialistes et par une portion considérable du parti conservateur.

Un comité, en voie de formation, sera chargé d'aller offrir la candidature au délégué de Sainte-Pélagie. Si M. Drumont accepte, on demandera aux ministres de suspendre son incarcération, afin de lui permettre de défendre son programme devant les électeurs de la Côte-d'Or.

Si, d'ailleurs, le gouvernement refuse, l'élection de M. Drumont n'en est que plus certaine.

LA DÉPOPULATION DE LA FRANCE

On lit dans le *Soleil* :

« Tous les ans, au mois d'octobre, le gouvernement fait publier au *Journal officiel* l'état des naissances, décès et mariages qui ont eu lieu dans le courant de l'année.

Les résultats de 1891 devaient donc être publiés en octobre 1892, c'est-à-dire il y a six semaines ou deux mois.

» Nous n'avons rien vu paraître.

» Quel est le motif du silence du gouvernement ?

» Nous avons pris des informations et l'on nous a assuré que les résultats de l'année 1891 étaient déplorables. Le chiffre des décès dépasserait d'environ dix mille le chiffre des naissances. Le chiffre des mariages aurait également diminué.

» On voit que le fléau de la dépopulation continue à sévir dans notre pays. »

UN RAPPROCHEMENT

Un journal officieux annonce la mort à Sétif du commandant Mustapha ben el hadj Othman, qui, au commencement de cette année, commandait un des bataillons du 2^e tirailleurs algériens. Cet officier supérieur était entré à Saint-Cyr en 1865, à dix-sept ans. En 1870, il prit part à toute la guerre. Il se bat à Froeschwiller et à Sedan ; fait prisonnier, il s'échappe et revient prendre les armes ; il se bat à Arthenay, à Orléans, à Beaune-la-Rolande ; il se bat à Montbéliard, à Héricourt. L'insurrection éclate en Algérie ; il fait la campagne.

91 Feuilleton de l'Écho Saumurois

SUZANNE D'ESTOUILLE

PAR

Le Marquis DE FOU DRAS

— Adieu, monsieur, dit-elle aussitôt à Léonce d'une voix à la fois émue et ferme. Si j'ai hésité avant de prononcer cette parole, continue-t-elle courageusement, c'est que vous représentez en ce moment toutes les personnes dont je me suis éloigné... pour toujours peut-être. En vous quittant, c'est aussi votre mère que je quitte ! Ce sont mes amis que je perds une seconde fois ! C'est mon passé si paisible et si doux qui s'anéantit sans retour. Adieu ! adieu !

Et Suzanne, ouvrant brusquement son sac, y introduit avec précipitation sa petite fortune. Pendant qu'elle prend ce soin, sa tête est naturellement baissée, et Léonce ne peut lire la douloureuse émotion qui se peint sur son visage.

Lui aussi reste immobile et silencieux ! lui aussi comprend que tout le bonheur de sa vie va disparaître ! Mais plus heureux que Su-

L'expédition de Tunisie est commencée ; il y prend part jusqu'à la fin.

Eh bien ! cet officier arabe si dévoué à la France, si Français par le cœur et par ses actes, est mort simple chevalier de la Légion d'honneur, pendant qu'en moins de dix ans, en s'enrichissant bien tranquillement, M. Cornelius Herz, Allemand américain, devenait grand officier.

On fera la comparaison entre ces deux destinées et elle ne sera pas à la louange du gouvernement qui a si mal récompensé l'officier arabe et si scandaleusement honoré le spéculateur juif.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 21 décembre 1892.

La Bourse est sous l'impression des tristes incidents de la séance d'hier qui justifient la faiblesse générale des cours. Le 3 0/0 reste à 98.40 et le 4 1/2 à 105.25.

La Rente Italienne est ferme à 93.35. On dément que la Banque Romaine ait fait circuler des billets d'émission faux.

L'Extérieure faiblit à 64 11/32.

La Banque de France inscrit à 3,900 fr.

L'incertitude du lendemain, par suite d'une crise dont on n'entrevoit pas l'issue, a produit une baisse assez sensible sur toutes les valeurs. Le Crédit Foncier reste à 4,026 ; la Banque de Paris à 676 ; la Société Générale à 475 et le Crédit Lyonnais à 767.

L'obligation Beyrouth-Damas-Hauran est en progrès à 346.

Les obligations 5 0/0 du chemin de fer Rock-Island-Péoria et Saint-Louis très recherchées cotent 498. La compagnie Rock-Island a été formée dans le but d'étendre la ligne du chemin de fer de Springfield (Illinois) jusqu'à Péoria où se trouve un embranchement avec le Rock-Island-Péoria et le Rock-Island et Pacific ; de cette façon le charbon du Mont-Olive pourra être écoulé non seulement jusqu'à Chicago mais encore jusqu'à l'extrémité occidentale du pays.

Les Chemins économiques valent 425 fr. Ch. HEYMAN et C^e, 10, rue du Quatre-Septembre, Paris.

NOUVELLES MILITAIRES

LES SOUS-LIEUTENANTS DE RÉSERVE

Contrairement à une information publiée par quelques journaux, les nominations au grade de sous-lieutenant de réserve et de l'armée territoriale ne seront pas signées pour le jour de l'An, mais seulement à la fin du mois de janvier, le travail des commissions d'examen n'ayant pas encore été transmis au ministère de la guerre.

Nous pouvons annoncer à ce sujet qu'une nouvelle session d'examen pour le même grade sera ouverte dans les premiers jours de juin 1893.

LE BALLON DIRIGEABLE

Il paraît que nous verrons au printemps prochain, après huit ans de patientes et laborieuses recherches, un nouvel essai de ballon dirigeable.

zanne, il ne lit, et encore imparfaitement, que dans son propre cœur, et il échappe ainsi à la dangereuse tentation de savoir qu'il est le plus amer des regrets de mademoiselle d'Estouville ; qu'il sera la plus inguérissable de ses douleurs. Comme toujours, la Providence a voulu que la part de la femme fût la plus lourde.

Après avoir enfoui avec précipitation ses billets dans son sac, la pauvre Suzanne en serre maintenant les cordons avec lenteur ; elle multiplie les tours, elle entasse les nœuds ; elle veut en faire encore quand cela n'est plus possible.

Enfin, elle rassemble toutes ses forces ; elle appelle à son secours le souvenir des soupçons qui lui ont donné du courage ; elle ouvre la porte, et elle s'élance dans l'escalier ! Un cri de désespoir à demi-étouffé arrive au cœur de Léonce.

VII

De même que Suzanne n'avait pas été préparée à trouver Léonce dans le cabinet de M. Loubert, Léonce ne s'était pas attendu à revoir Suzanne, de sorte que sa conversation avec elle, son départ et le cri de douleur qu'elle avait laissé échapper l'avaient jeté dans un

Le commandant Renard, directeur de l'établissement d'aérostation militaire de Chalais, près Meudon, lancera son aérostat le *Général Meunier*.

L'aérostat mesure 70 mètres de longueur sur une largeur maxima de 12 mètres, et cube 3,500 mètres. La nacelle est longue de 40 mètres et porte en son milieu la machine motrice, qui donne une vitesse de 11 mètres à la seconde, soit de 40 kilomètres à l'heure par temps absolument calme. Le moteur fonctionne avec de l'huile légère de pétrole, et, par une combinaison nouvelle du mode d'action de la gazoline sur le piston et de l'expansion des gaz, peut fournir, pendant dix heures, une puissance effective de 45 chevaux-vapeur.

Nous conservons notre avance au point de vue de la navigation aérienne.

Chronique Locale

ET DE LOUEST

Chambre de Commerce de Maine-et-Loire

Les électeurs de la Chambre de Commerce sont appelés à élire, le 25 décembre 1892, trois membres pour le renouvellement partiel de cette Chambre.

Les membres sortants et toujours rééligibles devaient être, cette année :

M. Ambroise Joubert, dont la Chambre a eu à regretter la perte peu de temps après la précédente élection ;

M. Marcheteau, qui a déclaré ne pouvoir, en raison de la multiplicité de ses occupations particulières, accepter de nouveau le mandat qui lui avait été conféré, il y a de longues années, par la légitime confiance de ses concitoyens, et qui lui avait été renouvelé tous les six ans, depuis cette époque ;

M. Coutard, qui a été appelé à remplacer à la Chambre, il y a deux ans, le regretté M. Thoreau, pour y représenter l'arrondissement de Saumur.

Dans ces conjonctures, la Chambre de Commerce croit donc présenter au choix de ses concitoyens, comme dignes, sous tous les rapports, de remplir le mandat qu'elle les invite à vouloir bien leur conférer, et comme ayant donné l'assurance qu'ils accepteraient ce mandat, s'il leur était donné :

M. COUTARD, membre sortant, ancien président du Tribunal de Commerce de Saumur ;

M. GEORGES CORNERAY, que sa pratique des affaires et sa perspicacité, comme banquier, ainsi que l'aménité de ses relations, comme homme, ont fait autant estimer qu'aimer à Angers, où il est, depuis de longues années déjà, l'associé de notre très cher et très honorable et honoré ancien président, M. Bordier ;

désespoir dont il comprenait toute l'étendue depuis qu'il n'était plus obligé de le combattre pour le dissimuler. Il s'était souvent dit, depuis quelques mois, qu'après sa mère, mademoiselle d'Estouville était sa plus grande affection, mais il n'avait jamais cherché à analyser l'intérêt profond qu'elle lui inspirait, ou, s'il l'avait fait, son inexpérience ne lui avait pas permis de s'éclairer. Sa tristesse lorsqu'il était loin d'elle ; son trouble en la revoyant ; ses craintes jalouses, quand il croyait lui être indifférent, tout prenait pour son cœur, aussi pur que celui d'un enfant, le nom chaste et doux de reconnaissance. Sa caudeur à cet égard avait été jusqu'à ne pas devenir Suzanne dans les insinuations malveillantes qu'Éléonore se permettait de temps en temps sur la nature de ses sentiments pour mademoiselle d'Estouville.

Ce qui rend les hommes si clairvoyants sur les sentiments qu'ils éprouvent, c'est qu'ils ne sont presque jamais désintéressés. Quand ils aiment, c'est pour être aimés ; quand ils souffrent, ils ne connaissent qu'un remède, c'est de faire souffrir. Ce n'est pas ce qu'ils sentent qui les rend heureux, c'est ce qu'ils inspirent, parce que chez eux la vanité est le

M. BIGEARD, directeur de la Compagnie du Gaz à Angers, qui, tant dans cette ville que dans les localités où il a occupé une situation analogue, s'est fait remarquer par l'étendue de ses connaissances et l'habileté de sa direction dans les affaires.

LE MONUMENT DU LIEUTENANT MENO

Contrairement à ce qui a été annoncé par certains journaux, c'est la Société des officiers de réserve et de territoriale de Saumur qui a pris l'initiative de l'érection d'un monument au lieutenant Menou, aux Rosiers. De plus, aucun comité n'est encore formé. Il y en a un en voie de formation, mais qui aura un caractère purement local.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Fêtes du Premier de l'An 1893

A l'occasion des fêtes du Premier de l'An 1893, la Compagnie d'Orléans a décidé que les billets aller et retour à prix réduits, qui seront délivrés aux conditions de son tarif spécial G. V. n° 2, du mercredi 28 décembre inclus au mercredi 4 janvier inclus, seront valables pour le retour jusqu'aux derniers trains du jeudi 5 janvier.

Ces billets conserveront leur durée de validité lorsqu'elle sera supérieure à celle ci-dessus fixée.

Charité Laïque

Sous ce titre, la *République française* publie les réflexions suivantes, dont certains de nos conseillers municipaux pourraient faire leur profit :

« Nous avons eu maintes fois l'occasion de dire notre sentiment sur cette prétention de certains conseils municipaux de donner à la bienfaisance le caractère d'un véritable outrage non seulement à la raison, mais encore à l'idée même de bienfaisance. Il y a au moins autant de sottise que d'insolence à exiger des souffrances que l'on a l'intention de soulager qu'elles commencent par bien faire voir au préalable qu'elles sont des souffrances athées, libre-penseuses ou tout au moins voltairiennes. Le sujet ne prête guère à rire ; mais, malgré ce qu'il a de douloureux, il devient presque comique par la façon dont il est compris par nos philosophes municipaux.

» En refusant, par exemple, de venir en aide aux indigents dont les enfants ne vont pas à l'école laïque, ces aimables sectaires s'attribuent du coup sur les consciences de leurs administrés un droit d'investigation qui leur donnerait une omnipotence dont la divinité a seule jusqu'ici revendiqué les prérogatives et l'exercice. Il convient de laisser chacun à sa place et de ne pas empiéter sur les fonctions du Très-Haut quand on est exclusivement préposé à la gestion des affaires de l'humanité sous sa forme municipale... »

fond de toutes les affections. Avec un point de départ semblable, l'ignorance est impossible : le but suffit pour révéler l'origine.

Mais quand une âme est à la fois enthousiaste et pure ; quand elle est assez riche en joies et en souffrances pour n'avoir pas besoin de sortir d'elle-même ; quand le sentiment nouveau qui l'agite naît tout d'abord si grand qu'il suffit pour la remplir ; quand le bonheur qu'elle trouve à aimer est si complet, qu'elle ne voit rien au delà, alors elle ne cherche pas plus à donner un nom à ses sensations mystérieuses qu'un but à ses désirs confus, et comme elle se sent heureuse ou du moins absorbée par ce qu'elle éprouve, elle ignore le trouble de ces affections médiocres dont l'unique tourment est de savoir qu'elles ne peuvent vivre qu'à la condition misérable d'être partagées.

Ces sentiments paraîtront romanesques à beaucoup de nos lecteurs, nous ne l'ignorons pas ; mais qu'importe, s'il s'en trouve dans le nombre un seul qui les comprenne parce qu'il peut en retrouver le souvenir dans son cœur ? Oui, des milliers diront : c'est impossible ; l'humanité est trop imparfaite. Puis il se rencontrera un pauvre être, bien obscur, bien

DÉPÔT DE REMONTE D'ANGERS

Pour exécution des ordres de M. le ministre de la guerre, le Comité dudit Dépôt se réunira :

A Angers, le mardi 10 janvier (foiré), et le samedi 21 janvier, à huit heures du matin, au dépôt :

A Doué-la-Fontaine, le lundi 9 janvier, à 1 heure 45 du soir.

TOMBÉ D'UN EXPRESS EN MARCHÉ

On nous raconte un accident arrivé la semaine dernière à Ecoiffaut, près d'Angers.

Une jeune mère tenait son enfant par la portière du train express qui part d'Angers à 4 h. 25, pour lui permettre de satisfaire un besoin naturel et fréquent à son âge.

Un peu après la station, elle le lâcha et le pauvre petit roula sur le talus.

Où a arrêté le train, et on a eu la joie de constater que l'enfant n'avait que quelques égratignures sans gravité.

Heureusement, la mère l'avait lâché par la portière de gauche, autrement il serait tombé sur la voie descendante où l'express de Paris passait presque à l'instant.

NOS GOUVERNANTS SONT GOUVERNÉS

Pénétrez dans toutes les arrière-boutiques du journalisme, de la finance, des théâtres, de la Chambre et du Sénat, et vous trouverez quelque Juif en train de compter quelque argent, d'acheter quelque conscience ! — Quand on songe que ceux, qui, aujourd'hui, sont tout, n'étaient rien il y a un siècle, qu'ils sont arrivés en 1792 dans un pays riche, et que, seuls maintenant, ils sont riches dans un pays appauvri, on comprend la répulsion qu'inspirent ces Juifs anti-cléricaux ! Se passera-t-il longtemps avant que cette Eglise catholique, qu'ils attaquent avec tant d'acharnement, n'ait à les protéger contre la fureur populaire ?

Ce sont eux qui peuplent les administrations ; un quart des préfets et sous-préfets est juif ; la plupart des trésoriers généraux sont juifs, ainsi que presque tous les titulaires des emplois grassement rétribués.

Ils se sont emparés du pouvoir, ils ont accaparé l'argent et la presse. Ce sont eux qui crient bien haut contre les biens des congrégations religieuses nationales, et, eux étrangers, ils font voter contre elles les lois de confiscation. Cela cache le chiffre, l'origine, et l'usage qu'ils font de leurs fortunes scandaleuses.

Il y a en France 42,000 religieux et religieuses, possédant environ 450 fr. de rente par personne ; et l'on ne peut compter le chiffre des vieillards, des malades, des pauvres qu'avec ces 450 fr. ils trouvent le moyen de secourir.

Les Juifs sont en France 68,000, d'après le recensement des rabbins. Ces Juifs possèdent,

sur les 170 milliards qui forment la fortune totale de la France, 50 milliards, à eux seuls, presque complètement en fortune mobilière, c'est-à-dire qu'ils ne payent presque pas d'impôts. Les scandales de Panama sont leur chef-d'œuvre.

A l'œuvre ou juge l'artisan.

L'INQUISITION AU XIX^e SIÈCLE !

Le croirait-on ? en plein XIX^e siècle — prétendu siècle de la liberté ! prétendu siècle de l'honnêteté ! prétendu siècle de la meilleure des Républiques ! quelques localités de notre beau département voient se renouveler les procédés de la bien vieille inquisition ! Les petits potentats radicaux les déterrent à leur profit ; ils s'érigent en triumvirs pour tracasser le mieux possible les pauvres citoyens, qu'ils considèrent comme leurs esclaves.

Tous les rassemblements de plus de deux personnes sont interdits ; toutes les paroles, toutes les pensées les plus simples, tous les actes de ces pauvres diables de prolétaires sont examinés et contrôlés avec un soin farouche.

Il n'y a, hélas ! aucune trêve à attendre de ces terribles anti-cléricaux, de ces foudres d'anti-révolutionnaires — à moins cependant que M. Pasteur ne puisse les guérir de... la rage !!! ou que le corbillard libérateur et laïque ne les conduise au tombeau !!!

DÉFENSE DE FUMER

Le président de la Société contre l'abus du tabac s'est plaint à l'administration des Postes et Télégraphes que les affiches interdisant au public de fumer dans les bureaux de postes n'existent plus dans la plupart des bureaux ou sont insuffisamment apparentes.

À la suite de cette réclamation, la direction générale a informé les receveurs d'avoir à se conformer au règlement dans le plus bref délai.

LE CHATEAU DE CHAMBORD

Le duc de Parme va se rencontrer prochainement avec l'architecte du château de Chambord pour arrêter les travaux à exécuter cette année dans cet admirable monument.

Tous les ans, le duc de Parme consacre les revenus du domaine à sa restauration.

Le Congrès archéologique, qui s'est réuni dernièrement à Orléans, a complètement approuvé les réparations effectuées jusqu'à ce jour.

État civil de la ville de Saumur

NAISSANCE

Le 20 décembre. — Germaine-Adèle Gallépie, rue Daillé.

DÉCÈS

Le 21 décembre. — Marguerite-Victoire Gautier, épouse de Auguste Auger, sans profession, 68 ans, au Petit-Puy.

brisé, qui posera le journal sur ses genoux, laissera tomber sa tête dans ses mains, tremblantes d'émotion peut-être, et qui reconnaîtra dans ces lignes, absurdes pour la foule, l'amour profond et pur qui fut la joie et la douleur de ses jeunes années. Il dira : « C'est ainsi que j'aimais quand je n'avais pas encore livré mes vœux et mes désirs au souffle corrupteur des passions égoïstes ! c'est ainsi que j'aimais quand je croyais à tout, parce que je pouvais croire en moi-même ! c'est ainsi que j'aimais, enfin, quand je connaissais la volupté du silence et l'ivresse des sacrifices ! »

Poursuis ta marche, romancier ; car cet être existe, et, s'il te lit, sa sympathie te tiendra lieu de la gloire que tu rêves, et te consolera des dédains que tu prévois.

— Noble et courageuse fille ! s'écria Léonce, après quelques instants de silence, comme si cette exclamation résumait toutes les pensées de son cerveau, toutes les émotions de son cœur. Elle paraît bien malheureuse de sa situation, et cependant elle veut se mettre en garde contre tout ce qui pourrait l'aider à en sortir. Et quand je pense qu'elle est peut-être perdue pour nous sans retour ! Que non-seulement nous ne la reverrons plus, mais qu'il

nous faudra encore vivre dans l'ignorance de sa destinée ! Qui sait si elle ne tombera pas dans la misère ? Qui pourra me dire si cet oncle auquel elle sacrifie tout est digne de ce dévouement sans exemple ? Ah ! il faut qu'elle l'aime bien tendrement pour se résigner, elle si bonne, si généreuse, à briser ainsi les cœurs qui s'étaient dévoués à elle ! Que dirai-je à ma mère, à mademoiselle de Royan, quand elles me demanderont si je n'ai rien appris ? Pourrai-je résister à leurs supplications, à leurs larmes si elles soupçonnent qu'on est venu retirer cet argent ? Je lui ai promis de me taire, de ne pas chercher à savoir ce qu'elle deviendra... aurai-je la force de lui obéir ? Elle-même le désire-t-elle ? Ce cri de douleur qu'elle a laissé échapper ne venait-il pas du regret qu'elle éprouve d'avoir rompu avec ses amis ? Si cela était, ne serait-ce pas un devoir pour moi de manquer à la promesse que je lui ai faite ! Mais qui m'éclairera ? A qui demanderai-je des inspirations, aujourd'hui que je suis seul au monde ? Seul au monde ! Mais il me reste ma mère qui ne vit que pour moi ! Il me reste aussi un ami qui est un autre moi-même ! Il me reste encore cette orpheline que j'ai promis de protéger, d'aimer... Hélas ! je

ASSOCIATION ARTISTIQUE D'ANGERS

SALLE DU CINQUE (quai Gambetta)

Dimanche 25 décembre 1892, à 1 heure 1/2

430^e Concert populaire

Avec le concours de

M^{lle} FR. GHERLSEN, cantatrice des Concerts Lamoureux et des Concerts Hans Richter, de Londres.

Programme

1. Ouverture de la Belle Mélusine (Mendelssohn).
2. Air d'Andromède, 1^{re} audition en France, M^{lle} Gherlsen (Lekeu).
3. Viriane, poème symphonique, 1^{re} audition en province, dirigé par l'auteur (E. Chausson).
4. Sous Bois, poésie de Tierselin, 1^{re} audition, M^{lle} Gherlsen (J. Bordier).
5. Danses hongroises (Brahms).
6. Air des Noces de Figaro (air des Marronniers), M^{lle} Gherlsen (Mozart).
7. Les Erinnyes (J. Massenet).

L'orchestre sera dirigé par M. Paul Frémaux, de la Société des Concerts du Conservatoire de Paris.

Si vous Toussez

PRENEZ DES

Pastilles Géraudel

Place du Chardonnet

CIRQUE PLÈGE

Représentation tous les jours.

MATINÉES LES JEUDI ET DIMANCHE

CONSEILS ET RECETTES

CONTRE LES MAUX DE GORGE

Le remède est, comme vous allez voir, un remède de grand'mère, ce qui d'ailleurs peut fort bien ne pas lui enlever de sa valeur ; il est communiqué, par une institutrice de Maine-et-Loire, au *Journal de la Santé*.

Je vous envoie, contre le mal de gorge, un remède que recommandait ma grand'mère.

Toutes les fois, disait-elle, que vous vous levez avec une douleur à la gorge et une difficulté à parler, prenez au dîner de midi une salade de chicorée ou de scarole en ayant soin d'y mettre un chapon à l'ail et de ne pas ménager le vinaigre.

Je me suis trouvée très bien de ce simple remède pour arrêter, dès le début, des maux de gorge pourtant violents.

POUR ENLEVER DE LA SOIE LE GOUDRON, LA GRAISSE, L'HUILE ET LE VERNIS

Frottez la tache avec un linge blanc rendu humide par un mélange d'égales parties d'huile de térébenthine et d'éther, et cela jusqu'à ce qu'il n'y ait plus aucune matière impure y adhérant ; couvrez la tache de l'épaisseur environ d'une lame de couteau de son, sur lequel

ne suis pas seul !

Pendant que Léonce contemplait douloureusement sa situation, madame Granval n'était pas sans inquiétude sur la sienne. Quoiqu'elle ne connût pas tous les torts d'Éléonore, elle éprouvait une satisfaction secrète à la pensée que son fils n'était plus dans l'obligation de l'épouser, mais cette satisfaction était troublée par l'idée qu'il lui faudrait prendre elle-même, elle seule, l'initiative de la rupture de ce mariage. L'unique motif qu'elle eût à donner pour rompre cette union, qui avait été le rêve de toute sa vie, était le serment qu'elle avait fait à son frère, et elle redoutait avec raison les doutes qu'Éléonore pourrait concevoir sur sa loyauté, quand elle lui révélerait cette circonstance dont elle avait seule le secret. Mademoiselle Loubert ne serait-elle pas eu droit de supposer que cette tardive révélation n'était qu'un refus déguisé, qui avait pour cause peu honorable la réduction de sa fortune, et cette supposition probable était une horrible souffrance pour l'âme noble et délicate de madame Granval. Elle sentait que plus elle retarderait la confiance qu'elle avait à faire, et plus les doutes seraient grands et les soupçons foudés, mais elle s'arrêtait bien moins à cette pensée,

vous mettez du papier buvard que vous pressez avec un fer chaud. Répétez l'opération jusqu'à ce que la tache ait disparu.

Dernières Nouvelles

Paris, 22 décembre, 12 h. 50 soir.

LE DUEL DÉROULÈDE-CLÉMENCEAU

Le général Saussier, en raison de sa situation officielle, a décliné l'arbitrage dans le duel Déroulède-Clémenceau.

Les témoins ont alors choisi comme arbitre M. Fery d'Esclandes, qui a rendu son jugement dans la matinée.

La rencontre aura lieu aujourd'hui. Le duel aura lieu au pistolet et au commandement, à vingt-cinq pas, avec faculté d'avancer de trois pas.

Six balles seront échangées. HAVAS.

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux « obtiennent mille guérisons par an dans les hôpitaux ». Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois, à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des **POMMADÉS MAHON** à Saumur, à la pharmacie **PERRIN**. — Paris, rue Rivoli, 30.

PICHERIE CENTRALE

Articles de Noël et du Jour de l'An

GONFISERIE — MARRONS GLACÉS
BONBONS DE CHOCOLAT, FRUITS GLACÉS

ARTICLES DE LUXE

Toute personne acheteur d'objets de Noël et du Jour de l'An trouvera un choix considérable de haute nouveauté, à des prix exceptionnels de **Bon Marché**.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

(A suivre).

SUIVANT ACTE passé devant M^e BEAUMONT, notaire aux Rosiers-sur-Loire, le 15 décembre 1892, M. GUSTAVE HUGUES, pharmacien aux Rosiers, a cédé sa pharmacie à M. BALLIN, pharmacien, de Cerizay (Deux-Sèvres).

Les oppositions seront reçues en l'étude de M^e BEAUMONT, notaire.

A VENDRE

Belle Bibliothèque

En totalité ou par partie

S'adresser à M^{me} veuve CAZEAU, rue d'Orléans, 87.

A LOUER

PRÉSENTÉMENT

UNE MAISON

Située à Blou (M.-et-L.)

Entre cour et vaste jardin, avec serre, salon de compagnie, salle à manger, escalier, cuisine et arrière-cuisine, remise et écurie, vastes servitudes.

S'adresser, pour visiter, à M. MONNIER, à Blou, et, pour traiter, à M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A CÉDER

DE SUITE

Un Atelier de Sellerie et Bourrellerie

Situé à St-Hilaire-St-Florent

Exploité actuellement par M. Ruesche.

S'adresser, pour traiter, audit M. RUESCHE, ou à M. L. PROUST, arbitre de commerce à Saumur.

Atelier de Serrurerie

Ancienne Maison

JOUSSELIN ET RENAUDINEAU

J. JOREAU

Successeur

44, Rue des Capucins, Saumur.

A LOUER

APPARTEMENT

Au 2^e étage

Composé de trois pièces, mansarde, décharge et grenier.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE, à SAUMUR,

Ouvrier Relieur.

S'adresser, 5, pl. du Marché-Noir.

Hôtel Restaurant des TROIS-ANCRÉS

A. LIGNAIS

Place de l'Hôtel-de-Ville, 11 et 12, SAUMUR

Table d'hôte très confortable, à 2 fr. 25 et 2 fr. 50. — Excellents vins rouges et blancs.

Salles, Salons et Cabinets particuliers.

Déjeuners et Dîners à la carte et à prix fixe, depuis 1 fr. 50 et 2 fr.

Pension depuis 60 fr.

Service individuel ou en groupe et à toute heure

Dîners en ville sur commande. — Banquets et Noces. — Prix modérés.

N.-B. — Tripes à la mode de Caen, le Samedi et le Dimanche.

A SAINTE-GENEVIÈVE

Tapisseries Artistiques

BRODERIES

M^{mes} NOEL & BOUIN

SAUMUR — 8, rue du Puits-Neuf, 8 — SAUMUR

Très beau choix de Travaux fantaisie

Pour Cadeaux (Fêtes et Etrences)

LAINES, CANEVAS, SOIES — VENTE ET LOCATION DE MÉTIER

Pianos, Musique, Instruments

Maison G. FISCHER, fondée à Saumur en 1846

PILLET-BERSOULLÉ

Successeur, Élève de Pleyel, Wolff et C^{ie}

SAUMUR 1891, GRAND PRIX, MÉDAILLE D'OR

Fournisseur AUTORISÉ de l'École de Cavalerie

ACCORDS, RÉPARATIONS, ÉCHANGES ET LOCATIONS

Pianos, Harmoniums, Violons, Violoncelles neufs et d'occasion

INSTRUMENTS EN CUIVRE ET EN BOIS ET ACCESSOIRES DE MUSIQUE de toutes sortes

La maison GARANTIT toutes les réparations dont elle se charge.

700 Partitions et choix considérable de Morceaux à l'abonnement

Francis VOELCKER

Peintre-Photographe de MM. les Officiers de Cavalerie
30, Rue d'Orléans, 30, SAUMUR

Grand Diplôme d'Honneur à l'Exposition Nationale de Tours 1892
Médailles d'or, de vermeil, d'argent et de bronze aux Expositions de Paris, Nantes, Saumur, etc.

PORTRAITS depuis 10 fr. la douzaine.

A partir du 15 décembre 1892

A L'OCCASION DES ÉTRENNES

Il sera offert à titre gracieux un

Splendide Portrait Album

A tout acheteur d'une douzaine de cartes glacées de 20 fr.

Exposition permanente, 50, rue d'Orléans, 50

On opère tous les jours et par tous les temps.

Grande Épicerie Parisienne

HUBERT FILS

33, Rue d'Orléans, au coin de la rue Dacier.

RAYON SPÉCIAL DE

CONFISERIE FINE

Fruits glacés

BONBONS

DE

CHOCOLAT

DEVINCK



PATÉS

DE FOIE GRAS

Et de GIBIERS truffés

Vins Moussoux depuis 1 franc

Bordeaux — Bourgogne

Cognacs, Rhums et Liqueurs

Toutes les grandes marques

A des prix très modérés.

Marrons glacés, vanillés, 1/2 k. 2,50

Fantaisies pour Etrences

Coffrets, Bonbonnières, Laques, Porcelaines, Vannerie.

Fantaisies pour Noël

Jésus, Crèches, Bûches, Sabots, Bibelots pour arbres.

EN VENTE

HISTOIRE de SAUMUR

Pendant la Révolution

Par M. O. DESMÉ de CHAVIGNY

Chez tous les Libraires.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

Magasins de la Glaneuse

GRANDE LIQUIDATION

Pour cause de Changement de Domicile

Les MAGASINS DE LA GLANEUSE informent leur clientèle que l'Extention que prennent leurs affaires ne leur permettant plus de rester dans la rue Saint Jean où ils ne peuvent s'agrandir, ont décidé leur transfert, le **premier février prochain**, rue d'Orléans, n^{os} 18 et 20, dans l'immense local occupé autrefois par MM. MEXME FRÈRES.

Avant de prendre possession de ce Hall splendide unique à Saumur, et afin de n'avoir à leur entrée dans cette nouvelle installation que des articles de toute dernière création, LES MAGASINS DE LA GLANEUSE ont décidé, à partir du **Samedi 3 Décembre**, la liquidation de presque toutes les Marchandises existant dans les locaux de la rue Saint-Jean.

Cette liquidation, qui ne pourra durer que deux mois à peine, est certainement appelée à un très grand succès: d'abord par le Stock considérable des marchandises à écouler et les prix vraiment fabuleux de bon marché auxquels elles seront vendues.

Les très Grands rabais porteront surtout sur les marchandises d'Hiver, c'est-à-dire utiles, telles que :

Fourrures, Manchons, Boas, etc. Velours peluchés, Soies noires et couleurs, Écossais, Bonneterie, Jupons, Pélerines, Foulards, Cravates, Mantilles de Grenade, Taies d'Oreillers, etc., etc. Objets pour Etrences: Bambous montés, Ecrans, Tables, Chevalets, Eventails, etc., etc....

Des affiches, apposées sur les Marchandises des étalages intérieurs et extérieurs, prouveront que vraiment nous faisons des sacrifices sans précédents pour l'Écoulement dans un bref délai de la plus grande partie de notre Stock.

ARTICLES SPÉCIAUX POUR ŒUVRES DE BIENFAISANCE

MAGASINS de la GLANEUSE.